



Compte Rendu du Bureau du Comité d'Entreprise Européen

Dates des réunions du Bureau pour l'année 2018

23	Janvier	Bruxelles	Réalisé
20	Février	Paris	Réalisé
20	Mars	Bruxelles	Réalisé
17	Avril	Reporté au 3 Mai à Bruxelles	Réalisé
23	Mai	Paris	Réalisé
20	Juin	Reporté au 27 Juin à Paris	Réalisé
11	Juillet	Bruxelles	Réalisé
29	Août	Paris	
19	Septembre	Bruxelles	
24	Octobre	Paris	
21	Novembre	Bruxelles	
19	Décembre	Paris	

11 juillet 2018 - Bruxelles

Présents :

Sébastien Gendre
David Mungo
Yvan Sandre

Excusés :

Virginie Joveneau
Fatima Belhachemi

Invités :

Giovanni Serravalle
Nicolas Barnoud
Sicts



1	TRÉSORERIE.....	3
2	DÉNOCIATION DES ACCORDS DE CONSTITUTION DU CoEE D'ECONOCOM.....	3
3	SÉMINAIRE COEE.....	4
4	MISE À JOUR DES PROCHAINES DATES DE RÉUNIONS.....	4
5	RELEVÉ DE DÉCISIONS.....	4

Rappel des prérogatives du bureau, tel que l'accord en vigueur le stipule

« Les membres du Bureau peuvent pour des raisons pratiques recevoir ou être reçus par la présidence du CoEE. Le Secrétaire devra faire un compte rendu afin d'en informer les membres.

Aussi, le Bureau a pour but de pouvoir se réunir très vite afin d'analyser une situation, d'en faire part aux membres de toute modification à l'instance sociale européenne. La nécessité est jugée impérativement par l'ensemble des membres du COEE.

Le Bureau ne peut jamais engager le comité sans concertation des Membres Représentants des Travailleurs au Comité d'Entreprise Européen Econocom. »



1 TRÉSORERIE

Le Bureau informe que la direction a procédé au versement du budget de quinze mille euros sur le compte du Comité d'Entreprise Européen, le 06/07/2018. Le Bureau a également demandé le versement du budget de vingt-cinq mille euros, nécessaire à l'organisation du séminaire. Il est rappelé que le montant pour ce séminaire est réduit par rapport aux autres séminaires car la direction prend en charge un certain nombre de frais dans le cadre de l'organisation de l'évènement.

2 DÉNONCIATION DES ACCORDS DE CONSTITUTION DU COEE D'ECONOCOM

Le Bureau informe tous les Représentants du Personnel du CoEE que la Direction du Groupe Econocom, conformément à ce qui avait été annoncé lors de la dernière réunion de Bureau, a dénoncé les accords de constitution du Comité d'Entreprise Européen de la société Econocom. À ce titre, la direction doit maintenant procéder à l'ouverture des négociations permettant la création d'un nouvel Organe Social Européen.

Dans le cadre de la renégociation des accords, la société Secafi est sollicitée pour aider les Représentants Européens. Les dernières propositions d'amendements des accords Européens, proposés par la direction Econocom, sont jugées beaucoup plus sérieuses que les premières versions. À ce titre, le Bureau souhaite solliciter la direction afin de commencer des discussions autour de ces nouvelles propositions.

Certaines propositions d'amendement devront être discutées, car celles-ci ne sont pas acceptables en l'état. D'autres en revanche, sont de bon sens, et devraient obtenir l'abrogation de l'ensemble des Membres Représentants des Travailleurs Européens. En revanche, certains points ne peuvent pas être acceptés, tels que la durée des mandats. La Direction fait ici de l'ingérence par rapport aux modes de fonctionnements des élections sociale locale et tente ici de se substituer aux lois territoriales .

Après analyse des points d'amendements que la Direction a envoyé la veille de la plénière du 11 avril 2018 (mais sans que les Membres du CoEE n'aient eu le temps de se réunir pour en débattre - ce qui a entraîné un refus unanime), une proposition a été faite à Franck Fanguero, ce 11 juillet 2018, pour :

- Le rencontrer afin revoir les différents points avec les Membres du Bureau ;
- Permettre aux Membres du CoEE de se réunir, lors d'un séminaire prévu du 17 au 19/09/2018 ;
- Le Bureau rend compte à tous les Membres du CoEE, lors du séminaire.
- Les Membres du CoEE procède à un vote dont le résultat sera transmis à la Direction.

Nous restons en attente d'une réponse de la part de la Direction.



3 SÉMINAIRE COEE

Pour rappel, le séminaire est prévu au mois de septembre, le retard du versement des budgets entraîne une sérieuse désorganisation pour l'Instance Sociale.

4 MISE À JOUR DES PROCHAINES DATES DE RÉUNIONS

Le Bureau maintient les dates de réunion et envisage d'autre point de rencontre afin d'organiser le séminaire.

- 29 août 2018 à Paris
- 19 septembre 2018 à Bruxelles
- 24 octobre 2018 à Paris
- 21 novembre à Bruxelles
- 19 décembre à Paris

5 RELEVÉ DE DÉCISIONS

Annexe 1 : Relevé de décisions/actions (mise à jour le 11 juillet 2018)

Rappel : Les Actions/Décisions closes sont conservées dans le tableau. Elles sont mises en exergue en « bleu et italique », au sein des comptes rendus.

Pour le Bureau.

David MUNGO

Secrétaire du **CoEE**

Conseil d'**E**ntreprise **E**uropéen

Econocom Group